UN RENDEZ-VOUS ÇA SE RESPECTE !

SI VOUS NE POUVEZ PAS L'HONORER ...

URPSP
Union Régionale
des Professionnels
de Santé Podologues

PRÉVENEZ VOTRE PRATICIEN !!!



Au cabinet, en moyenne, c'est un rendez-vous par jour qui est oublié ou annulé le jour même (voir 2 ou 3 en cas de pluie, soldes ou grand soleil, ...).

À l'échelle du patient, un rendez-vous manqué, ce n'est pas grave.

À l'échelle du praticien et plus particulièrement de votre pédicure-podologue cela représente plus de 3h30 par semaine.

Pendant ces 3h30, il aurait pu :

- Vous recevoir en urgence,
- Vous recevoir plus tôt,
- Passer plus de temps avec sa famille.

3h30 représentent aussi 180h environ, soit presque 3 semaines de travail/an.

Aimeriez-vous avoir 3 semaines de congés non-payés enfermé sur votre lieu de travail ?

En cas de force majeure, votre praticien peut comprendre qu'un rendez-vous ne peut-être honoré.

En cas d'indisponibilité et/ou retard, un appel à mon cabinet le plus tôt possible est une forme de politesse des plus appréciable, mais également une possibilité de placer un rendez-vous en attente ou mieux encore **une urgence.**

En cas d'oubli, votre appel, pour présenter vos excuses ne vous sera jamais reproché.

Nous tenons à remercier les patients pour leur compréhension et leur civilité qui nous permettent d'organiser au mieux notre emploi du temps.

Merci

Dorénavant :

• si vous manquez un rendez-vous et ne prenez pas la peine de prévenir ou de vous excuser, vous pourrez alors comprendre à votre tour qu'aucun rendez-vous en urgence ne vous sera donné.

• si vous manquez un certain nombre de rendez-vous consécutifs, je pense que vous pouvez comprendre qu'à mon tour, je pourrais me permettre de ne plus accepter vos rendez-vous.

Réalisation : Bealexia www.bealexia.fr - Ne pas jeter sur la voie publique